

## Nouvelles - En bref

### Semaine de prévention de la criminalité



La [Semaine de la prévention](#) de la criminalité se déroule du 6 au 12 novembre sous le thème "Trace ta voie". Cette semaine a pour objectif de sensibiliser la population québécoise aux pratiques et aux enjeux de la prévention de la criminalité. Consultez le [calendrier des activités](#) pour savoir ce qui se déroule dans votre région.

### Jour du souvenir

Le 11 novembre, c'est la journée annuelle de commémoration pour tous les combattants morts à la guerre. Le [site des anciens combattants](#) met à la disposition des enseignants plusieurs ressources éducatives pour aborder ce thème en classe.

### Journée internationale de la tolérance

L'Organisation des Nations Unies (ONU) vous invite à célébrer la [tolérance](#) le 16 novembre. La Déclaration de principe de l'UNESCO la définit ainsi : *La tolérance est le respect, l'acceptation et l'appréciation de la richesse et de la diversité des cultures de notre monde, de nos modes d'expression et de nos manières d'exprimer notre qualité d'être humains. Elle est encouragée par la connaissance, l'ouverture d'esprit, la communication et la liberté de pensée, de conscience et de croyance [...].*

Au Québec, la [Fondation de la tolérance](#) a développé depuis 15 ans plusieurs outils pédagogiques pour promouvoir la tolérance auprès des jeunes.

### Semaine de prévention de la toxicomanie

C'est sous les thèmes « Y a tellement mieux à faire que de consommer » et « Tes passions te rendent plus fort » qu'aura lieu du 20 au 26 novembre 2011 la **Semaine de prévention de la toxicomanie**. Visitez le portail [Dépendances](#) où vous trouverez différents outils à utiliser en classe ou invitez vos élèves à visiter le site *T'as juste une vie* pour des information sur la consommation.



### Journée sans achat

Le 26 novembre, c'est la journée sans achat. C'est le moment idéal pour amorcer une réflexion sur la surconsommation et l'omniprésence de la publicité dans nos vies. Carrefour éducation a préparé un [guide thématique](#) pour aborder ce sujet en classe.

## Renouveau



### [Les nouvelles DDÉ de la FBD](#)

31 octobre 2011

Sans tambour ni trompette, le MÉLS a déposé, la semaine passée, sur son site sécurisé, les versions provisoires des définitions du domaine

d'évaluation (DDÉ) pour certains cours de troisième secondaire de la formation de base diversifiée (FBD). Les cours pour lesquels ces DDÉ sont maintenant disponibles sont :

- ▶ français, langue d'enseignement ;
- ▶ français, langue seconde ;
- ▶ mathématique ;
- ▶ anglais, langue seconde ;
- ▶ English, Language Arts,
- ▶ histoire et éducation à la citoyenneté ;
- ▶ intégration socioprofessionnelle.

Avant de faire un survol de ces DDÉ, je vous rappelle que le site sécurisé du MÉLS a été mis en ligne en janvier 2011. On y retrouve plusieurs ouvrages en lien avec l'implantation de la FBD, mais tous en versions provisoires, ce qui explique l'accès limité à ce dernier. Chaque commission scolaire a reçu un nom d'utilisateur et un mot de passe pour y accéder. Vous pouvez vous adresser à votre direction de centre ou votre conseiller pédagogique pour avoir accès aux documents qui s'y trouvent.

Dans toutes les DDÉ, le MÉLS nous rappelle que ces dernières se fondent sur les programmes d'études, mais qu'elles « ne peuvent en aucun cas les remplacer dans la planification des activités d'enseignement. » Les DDÉ suivent la même logique que celles de la formation de base commune (FBC), on y présente le contenu de l'évaluation, les précisions sur le contenu de l'évaluation et les spécifications des instruments d'évaluation.

### Indicateurs

Le premier élément qui attire notre attention dans ces nouvelles DDÉ, c'est que les **indicateurs ne sont pas pondérés**, comme c'est pourtant le cas dans les versions révisées des DDÉ de la FBC. Qu'est-ce qui explique ce choix ? Dans les précisions sur le contenu de l'évaluation, il est écrit que « la pondération des indicateurs est inscrite dans les outils de jugement fournis avec le Guide de correction et d'évaluation ». On sait aussi que le MÉLS va produire une situation d'évaluation pour chaque cours et que les items seront pondérés. Est-ce à dire que les versions du MÉLS serviront de modèle pour les autres versions ? Alors, pourquoi ne pas avoir pondéré les indicateurs directement dans les DDÉ ? Pourquoi la pondération n'est-elle pas inscrite dans le document qui tient lieu de référence pour l'élaboration des situations d'évaluation ?

### Évaluation explicite des connaissances

À l'instar des DDÉ de la FBC, on constate que l'évaluation explicite des connaissances comptera pour 15 à 20 % de la note finale. Mais ce n'est pas le cas dans toutes les DDÉ. Par exemple, dans les programmes de français et d'anglais langue seconde, tout comme dans le programme English Language Arts, les connaissances ne sont pas explicitement évaluées, du moins les nouvelles DDÉ n'en font pas mention dans leur mouture actuelle.

On remarque aussi qu'en mathématique et en histoire, l'évaluation explicite des connaissances se déroule dans une section de l'épreuve, alors qu'en français, il s'agit d'une partie de l'épreuve. Quelle est la nuance entre les deux ? La partie évaluation explicite des connaissances des cours de français peut être reprise indépendamment de l'autre, ce qui n'est pas le cas en mathématique ou en histoire. Qu'est-ce qui explique ces choix différents ?

### Savoirs essentiels

Les savoirs essentiels retenus aux fins de l'évaluation des compétences ou des connaissances sont présentés sous forme de liste dans laquelle l'auteur de la situation d'évaluation pourra puiser. Dans certains cas, ce dernier pourra choisir parmi une liste de savoirs en lien avec les connaissances ou les compétences. Dans d'autres cas, certains savoirs sont ciblés et marqués d'un astérisque aux fins de l'évaluation explicite des connaissances.

Ce sont là quelques éléments clés des nouvelles DDÉ. Comme je l'ai mentionné au départ, il s'agit de versions provisoires, donc sujettes à des changements et peut-être à des améliorations.

## Utilisation des TIC



### [Les réseaux sociaux en FGA](#)

31 octobre 2011

Introduction

Les réseaux sociaux font partie de notre réalité quotidienne. Que l'on pense au printemps arabe, aux marches de contestation au Chili, etc., il ne se passe plus une journée sans voir ou entendre un événement lié aux médias sociaux.

Et pourtant, peu de centres d'éducation aux adultes (CEA) donnent l'accès aux médias sociaux. Évidemment, les CEA sont tributaires des politiques de sécurité des services informatiques des commissions scolaires, qui eux sont très conservateurs quant aux médias sociaux.

Ce court vidéo sans paroles [1] est assez révélateur du sentiment qui anime plusieurs conseillers pédagogiques du RECIT.

## Médias sociaux et éducation



Ce vidéo rend bien visuel **le décalage actuel entre l'école et la vraie vie**.

Voici les parties de cet article dont l'objectif est vous sensibiliser, vous informer sur les médias sociaux :

- ▶ [Que sont les médias sociaux ?](#)
- ▶ [Pourquoi s'en préoccuper en éducation ?](#)
- ▶ [Quels sont les risques ?](#)
- ▶ [Quelles sont les opportunités ?](#)
- ▶ [Mais encore ?](#)

Mais avant de commencer, nous sommes curieux de faire le portrait des médias sociaux en FGA.

Auriez-vous l'amabilité de répondre aux trois questions d'un [sondage sur les médias sociaux](#) ?

---

Que sont les médias sociaux ?

Selon Michelle Blanc [2], les médias sociaux sont « différentes technologies qui permettent à un néophyte, le **partage** d'information, la **création** et mise en ligne de contenus et l'**interaction sociale** ».

Les médias sociaux les plus populaires sont [Facebook](#), [Flickr](#), [LinkedIn](#), [Twitter](#) et [YouTube](#). Notez que Google fait sa 3<sup>e</sup> tentative dans les réseaux sociaux avec [Google +](#).

Et, SVP, **évitez les préjugés**. La méconnaissance (ou l'ignorance) d'un sujet est une source importante de préjugés, souvent négatifs. Combien de personnes associent Twitter à une course aux *followers* ? Laissez de côté ces informations qui ne donnent qu'une perspective trop étroite des médias sociaux.

---

Pourquoi s'en préoccuper en éducation ?

Voici quelques raisons avancées par Georges Curois qui affirme que **les médias sociaux changent l'éducation** (traduction libre) :

- ▶ Ils sont gratuits.
- ▶ Ils brisent l'isolement.
- ▶ Ils développent la tolérance et la compréhension de la diversité culturelle.
- ▶ Ils amplifient les passions.
- ▶ Ils ouvrent l'éducation sur le monde

Aussi, l'usage des médias sociaux peut amener nos élèves à partager davantage.

---

Quels sont les risques ?

Les risques sont présents tant dans le monde réel que dans le monde virtuel. Il ne faut pas prendre une position extrémiste et interdire. C'est malheureusement un peu ce que tente de faire, par exemple, la CSQ avec son document sur les médias sociaux qui comporte des titres comme *Les médias sociaux : attention danger, Quoi faire pour se protéger, les réputations peuvent en prendre un coup*, etc.

Mais, il ne faut pas, non plus se leurrer et se placer à l'autre extrême ! Les risques sont nombreux, mais lorsque connus plus simples à gérer. En voici quelques-uns :

**La vie privée**

Une fois un contenu affiché (message, photo, vidéo, etc.), il est permanent. Il est donc impératif de bien distinguer vie privée de vie professionnelle.

À cet effet, la recommandation de l'ordre des enseignantes de l'Ontario sur l'utilisation des moyens de communications électroniques et des médias sociaux est plus qu'à propos :

Maintenir des limites professionnelles dans toutes les communications, qu'elles soient électroniques ou non, est d'une importance capitale pour que les relations avec les élèves demeurent appropriées.



Il faut donc, en tant qu'enseignant, bien séparer notre vie privée de notre vie professionnelle. Cela est vrai dans le monde réel, mais plus encore dans le monde virtuel.

### La qualité

Les contenus trouvés dans les médias sociaux sont de qualité et de pertinence très inégales ; il faut être critique.

### La sécurité

Il faut être vigilant pour éviter l'usurpation d'identité en gérant bien les informations de connexion.

Quelles sont les opportunités ?

Nos élèves y sont déjà (sur les médias sociaux). Il y a de bonnes chances que vous y soyez aussi !

Pourquoi ne pas faire la différence ? Et faire notre travail en donnant l'exemple et en éduquant nos élèves à faire un **usage responsable et éthique des technologies**.

Nous pouvons, en tant qu'enseignants, réaliser des projets pédagogiques intéressants qui utilisent les médias sociaux pour mieux accompagner nos élèves à porter un regard critique, à réfléchir sur leurs actions dans les réseaux sociaux.

Cet extrait d'un document suisse [3] est assez éloquent :

L'école a un objectif pédagogique et l'accès à la connaissance s'accorde mal avec les interdictions fondées sur des craintes. Comment peut-elle alors agir ? En investissant ce nouvel espace public et en appliquant, autant que faire se peut, les règles en vigueur dans les classes telles que la tolérance et le respect, en ayant toujours en ligne de mire des objectifs pédagogiques et en proposant une réflexion éthique sur l'usage de ces nouveaux médias.

Mais encore ?

Malgré la fréquente indisponibilité des médias sociaux dans les réseaux des commissions scolaires, il est possible de réaliser des projets pédagogiques avec les élèves en utilisant des versions libres des réseaux sociaux les plus importants.

Pour un projet pédagogique avec Twitter, vous pourriez utiliser [EnDirect](#). Voici quelques références susceptibles de vous inspirer à réaliser un projet :

- ▶ [Dossier du CRDP de Bourgogne](#)
- ▶ [Compilation \(en anglais\) de plus de 100 idées d'utilisation de Twitter en classe](#)

L'utilisation de Facebook pour des fins pédagogiques est moins évidente. Vous pouvez lire [cet article](#) pour réaliser qu'outre pour des besoins de communication, il sera sans doute plus avantageux d'utiliser un émule libre de Facebook (Elgg, Diaspora, etc) ou encore d'utiliser les fonctions sociales de [Mahara](#) ou [Diigo](#).

Vous pouvez aussi consulter le dossier de Carrefour Éducation sur le sujet à <http://carrefour-education.qc.ca/do...>

N'oubliez pas, **nous avons tous un travail d'éducation auprès de nos élèves, mais aussi auprès de nos collègues et même auprès de nos supérieurs**.

Vous avez des idées intéressantes, mais besoin d'aide pour les concrétiser ? N'hésitez pas à [me contacter](#) !

Auriez-vous l'amabilité de répondre aux trois questions d'un [sondage sur les médias sociaux](#) ?

### Webographie

- ▶ Georges Couros. « Why Social Media Can and Is Changing Education ». In Connected Principals, [En ligne]. <http://www.connectedprincipals.com/...> (Page consultée le 31 octobre 2011)
- ▶ Ordre des enseignantes et enseignants de l'Ontario. « Recommandation professionnelle - Utilisation des moyens de communication électroniques et des médias sociaux ». In oct.ca, [En ligne]. <http://www.oct.ca/publications/PDF/...> (Page consultée le 30 octobre 2011)
- ▶ Stephen Downes. « Social Network Technologies for Learning ». In Stephen's web, [En ligne]. <http://www.downes.ca/presentation/283> (Page consultée le 28 octobre 2011)
- ▶ Centrale syndicale du Québec. « Les médias sociaux - Des outils aussi utiles que redoutables » In [www.csq.qc.net](http://www.csq.qc.net), [En ligne]. <http://www.travail.csq.qc.net/sites...> (Consulté le 28 octobre 2011).

► François Filiettaz et Marco Gregori. « Un enjeu pour l'enseignement - Comprendre les réseaux sociaux numériques ». In Direction des systèmes d'information et service écoles-médias (DSI-SEM), [En ligne]. <http://www.sem-experimentation.ch/s...> (Consulté le 28 octobre 2011)

---

[1] produit par un collègue du [service national du développement de la personne au RECIT](#).

[2] Michelle Blanc est une consultante conférencière et auteure marketing internet et stratégies Web. On peut d'ailleurs trouver la différence qu'elle fait entre réseau social et média social à <http://www.michelleblanc.com/2011/0...>

[3] Un excellent texte d'introduction aux médias sociaux produit par le canton de Genève.

---

## Cybercitoyenneté

### Gardez-vous une petite gêne !

Sur Internet, gardez-vous une petite gêne et ne dites pas tout.

- Lors de la création d'un compte, ne répondez qu'aux champs obligatoires ; donnez le minimum d'informations personnelles. Ne communiquez pas vos opinions politiques, votre religion, votre numéro de téléphone !
- Si vous travaillez avec vos élèves, rappelez-vous qu'il ne faut pas diffuser d'informations nominatives.
- Au besoin, utilisez des adresses courriels jetables comme <http://www.guerrillamail.com/fr/> ou <http://www.jetable.org/fr/index> .

## Astuce Moodle

### Partagez avec vos collègues

Il existe déjà de nombreux espaces Moodle créés par vos collègues dans Moodle FGA. Avant de réinventer la roue, pourquoi ne pas consulter les cours existants ? Et qui sait, travailler en collaboration avec un autre enseignant pour utiliser et bonifier un espace Moodle pour accompagner vos élèves !

- Utilisez l'[outil de recherche de cours](#) pour identifier les espace Moodle d'intérêt ;
- Obtenez la clé d'inscription à <http://moodle.fgamonteregie.qc.ca/m...> ou communiquez avec l'enseignant éditeur.

Drag to outliner or Upload  
Close